

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2023

BILAN 2022

Date de publication : décembre 2023



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2023

Le présent bilan dresse les principaux constats des actions de la Commission de la construction du Québec en matière de développement durable. Le plan d'action de développement durable 2015-2023 complet se retrouve dans la section « Publications » du ccq.org ou en cliquant [ici](#).

VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de développement durable 2015-2023 présente la vision retenue par le gouvernement du Québec ainsi que les enjeux, les orientations et les objectifs qui guident l'administration publique dans sa démarche de développement durable. Elle vise à ce que les politiques, les programmes et les actions des ministères et organismes, incluant la CCQ, s'inscrivent dans une démarche globale qui assurera la cohérence et l'efficacité de l'action gouvernementale en la matière.

« Au Québec, le développement durable s'entend comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Loi sur le développement durable, 2006.





BILAN 2022

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2023

ORIENTATION 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

OBJECTIF 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La CCQ compte plus de 1100 employés répartis dans onze régions du Québec. En tenant compte de la portée de sa mission et de sa présence sur le territoire, l'organisation a déterminé des actions visant le renforcement de ses pratiques écoresponsables. Elle répond aux points suivants de la stratégie 2015-2023 : la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles, les incitatifs au transport durable, la réalisation de projets de construction et de rénovation exécutée de manière écoresponsable, les activités de communication et l'organisation d'événements écoresponsables, et les acquisitions écoresponsables.





Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
1. Adopter de nouvelles mesures incitatives de transport durable	Nombre de nouvelles mesures mises en place	5 nouvelles mesures	2016, 2018 et 2020	Section de la gestion immobilière, section de la diversité et innovation sociale et direction des ressources humaines et de la transformation	Aucune nouvelle action en 2022
1.1 Évaluer l'adaptation des mesures incitatives de transport durable dans le contexte post-pandémie et bonifier au besoin	Évaluation faite	–	2023	Section de la gestion immobilière, section de la diversité et innovation sociale et direction des ressources humaines et de la transformation	Aucune nouvelle action en 2022
2. Obtenir une certification environnementale (BOMA BEST, LEED, IClonrecycle!, etc.) pour les bureaux régionaux	Nombre de projets de construction et de rénovation réalisés de manière écoresponsable Nombre de bureaux régionaux obtenant une certification environnementale reconnue	1 certification par bureau régional	En continu	Section de la gestion immobilière	Considérations environnementales pour le nouveau bureau de la Rive-Sud





Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
3. Bonifier les programmes de collecte des matières organiques au siège social et au bureau régional de Montréal	Implantation de la collecte des matières organiques	Au moins 70 % de taux de diversion d'ici 2018	2022	Section de la gestion immobilière	Aucune nouvelle action en 2022
4. Dresser un bilan des programmes de recyclage et de compostage dans les bureaux régionaux et bonifier les services offerts	Nombre de bureaux régionaux évalués Nombre de bureaux régionaux ayant de nouveaux services de recyclage ou de compostage	8 bureaux régionaux	2022	Section de la gestion immobilière	Aucune nouvelle action en 2022
5. Réviser la politique et le processus d'approvisionnement et intégrer des principes de développement durable	Adoption de la politique	–	2023	Direction de l'approvisionnement	Travaux en cours de réalisation
5.1 Évaluer les indicateurs d'approvisionnement responsable pour s'assurer qu'ils correspondent aux exigences gouvernementales	Tenue de l'évaluation	–	2022-2023	Direction de l'approvisionnement	Travaux en cours de réalisation
6. Offrir de la formation aux personnes responsables de l'approvisionnement	Tenue de la formation Nombre d'employés formés	1 formation et 100 % des personnes concernées	2022	Direction de l'approvisionnement	Aucune nouvelle action en 2022





Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
7. Adopter des nouvelles mesures de réduction à la source et de réemploi au sein de l'organisation	Nombre de mesures mises en place	5	En continu	Direction de l'approvisionnement	Réemploi de vêtements neufs et usagés (uniformes dénominalisés remis à des centres d'hébergement). Recyclage des métaux et argent remis à la Campagne Entraide
8. Réaliser des formations sur les événements écoresponsables incluant les outils promotionnels	Nombre de formations offertes Nombre d'employés sensibilisés	100 % des employés ciblés de la Direction des communications	2016	Direction des ressources humaines et de la transformation	Action déjà réalisée



OBJECTIF 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

Le nouveau plan stratégique de la CCQ vise notamment l'atteinte des plus hautes normes d'intégrité dans la réalisation des mandats qui lui sont confiés. Dans cette optique, l'intégration des principes de développement durable servira à sensibiliser le personnel ainsi que les gestionnaires aux enjeux du développement durable, tout en maintenant les objectifs de l'organisation.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
9. Intégrer un outil de prise en compte de développement durable dans les processus de gestion de la CCQ	Nombre de stratégies, de plans et de programmes ayant inclus les principes de développement durable	1 processus d'utilisation de l'outil	2023	Direction de la formation professionnelle	Les travaux et la réalisation d'une deuxième formation sont en cours
9.1 Création d'un comité de travail pour évaluer de la durabilité des processus de la CCQ	Nombre de rencontres tenues	–	2022-2023	Section de la diversité et innovation sociale	Le comité a été créé. La première rencontre se tiendra au premier trimestre de 2023



OBJECTIF 1.4

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

La communication et la sensibilisation du personnel en matière de développement durable sont un levier essentiel à l'atteinte des cibles du Plan d'action de développement durable. La première Stratégie québécoise de développement durable a permis d'initier ce dialogue. Cette seconde stratégie permettra de lier les principes de développement durable avec les priorités d'actions reliées à la mission de la CCQ.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
10. Renouveler la formation sur le développement durable déployée auprès des nouveaux employés	Nombre de formations offertes Nombre d'employés formés	10 formations par année	En continu	Direction des ressources humaines et de la transformation	194 nouveaux employés ont été formés en 2022



Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
11. Former les gestionnaires et le membres du comité de développement durable aux principes de développement durable	Nombre de formations offertes Nombre de gestionnaires formés	50 % des gestionnaires	2023	Section de la diversité et innovation sociale	Les principes du DD ont été rappelés lors d'une rencontre avec les membres du comité de travail DD en novembre 2022
12. Mettre en oeuvre un plan de communication en matière de développement durable	Adoption du plan	Plan mis à jour annuellement	En continu	Direction des affaires publiques et des communications	Plusieurs communications sur des sujets en lien avec le développement durable ont été publiées au cours de l'année sur les plateformes internes et externes de la CCQ



OBJECTIF 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

À travers l'art et la culture, la CCQ souhaite présenter un nouveau regard de l'industrie de la construction. Dans tout le processus de construction d'un projet, la main-d'oeuvre est en quelque sorte les artisans qui concrétisent les idées des architectes et des ingénieurs. Les tâches exécutées par chaque corps de métier sont uniques, mais elles sont aussi le résultat d'un travail collectif. Il demeure important aussi pour la CCQ de démontrer la diversité culturelle de notre industrie et d'en faire une richesse au Québec.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
13. Développer un projet liant l'industrie de la construction et la culture	Tenue d'une activité culturelle Nombre de métiers mis en valeur	1 projet et 6 métiers	2017	Section de la diversité et innovation sociale	Action déjà réalisée
14. Accroître la représentation des groupes sous-représentés dans les communications officielles de la CCQ	Nombre de groupes sous-représentés mis en valeur	L'ensemble des groupes	En continu	Direction des affaires publiques et des communications	La CCQ a poursuivi en 2022 l'utilisation d'images inclusives afin de représenter la réalité de l'industrie de la construction et sa diversité, à travers tous ses outils de communication





ORIENTATION 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE : **VERTE ET RESPONSABLE**

OBJECTIF 2.1

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET DE MODÈLES D'AFFAIRES **VERTS ET RESPONSABLES**

Avec plus de 26 000 entreprises dans l'industrie de la construction au Québec, la CCQ est en mesure de sensibiliser et d'influencer l'intégration de bonnes pratiques d'affaires vertes et responsables auprès des dirigeants d'entreprises. La CCQ travaillera conjointement avec les associations patronales et syndicales afin d'appuyer le développement de ces pratiques innovantes.





Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
15. Mettre en place des partenariats auprès de groupes dédiés à la promotion du bâtiment durable et qui influencent le développement des pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	Nombre de partenariats mis en place	2 partenariats	En continu	Section de la diversité et innovation sociale	Partenariat avec le portail VoirVert.ca Participation aux travaux du Lab construction CERIEC de l'ETS
16. Informer et sensibiliser les associations patronales et syndicales à propos de la valeur ajoutée à s'investir dans une démarche de développement durable	Nombre de rencontres où le dossier portant sur le développement durable a été traité	1 fois par an	2022-2023	Section de la diversité et innovation sociale	Premières rencontres organisées avec des personnes représentantes des associations syndicales et patronales sur la thématique du DD en décembre 2022.



OBJECTIF 2.3

FAVORISER L'INVESTISSEMENT ET LE SOUTIEN FINANCIER POUR APPUYER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE

La CCQ étant fiduciaire de près de 30 milliards de dollars d'actifs, elle peut jouer un rôle actif en matière d'investissement responsable. Une réflexion a débuté à cet effet au cours des dernières années. Il est maintenant opportun de se positionner, et à long terme de figurer parmi les grands joueurs de l'investissement responsable au Québec.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
17. Évaluer la possibilité de devenir signataire des principes d'investissement responsable (PIR) de l'ONU	Avancement de l'évaluation	Présentation du rapport d'analyse proposant des orientations en ce sens	2022	Section placements et trésorerie	Aucune nouvelle action en 2022



Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
18. Évaluer la possibilité d'adopter une politique de placement responsable en tenant compte des PIR, pour les fonds sous gestion de la CCQ et les fonds confiés à la Caisse de dépôt et de placement du Québec	Avancement de l'évaluation	Présentation du rapport d'analyse proposant des orientations en ce sens	2021	Section placements et trésorerie	L'élaboration du tableau de bord permettant le suivi annuel de la politique se poursuit
18.1 Réviser les processus d'attribution de commandites et évaluer la possibilité d'inclure des critères de développement durable	Avancement de l'évaluation	Ajout de nouveaux critères	2022-2023	Direction des affaires publiques et communications	Travaux en cours de réalisation



OBJECTIF 2.4

DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR DES COMPÉTENCES PERMETTANT DE SOUTENIR LA TRANSITION VERS **UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE**

La CCQ offre un répertoire d'activités de perfectionnement visant le développement des compétences de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction. Des formations tenant compte des principes de développement durable ont déjà été intégrées. Pour y parvenir, la CCQ s'est assurée de mettre en place un processus d'évaluation considérant ces principes. Il demeure important d'assurer la révision de ce processus d'évaluation. Cette révision va permettre de tenir compte de l'évolution des technologies, des meilleures pratiques de l'industrie et des enjeux liés au développement durable.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
19. Mettre à jour les critères de développement durable pour la création de nouvelles activités de perfectionnement dédiées à la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction	Mise à jour de la grille de critères	Réaliser au moins 2 processus de révision	2022	Direction de la formation professionnelle	Les travaux se poursuivent



ORIENTATION 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS **SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

OBJECTIF 4.1

APPUYER LES ACTIVITÉS VISANT LA RECONNAISSANCE, LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES, **PARTICULIÈREMENT DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES**

La CCQ travaille de concert avec les partenaires de l'industrie, du gouvernement et les partenaires terrain en employabilité pour favoriser l'inclusion de la diversité. La CCQ a mis en place des pôles pour accélérer et innover dans les solutions proposées pour favoriser l'inclusion des personnes immigrées, des femmes, des Premières Nations et des Inuit, ainsi qu'un pôle de travail sur la discrimination, l'intimidation et le harcèlement dans l'industrie. La CCQ travaille de concert avec les partenaires de l'industrie pour réaliser des initiatives qui soutiennent la diversité de la main-d'oeuvre, et ce, de manière inclusive et respectueuse des droits de la personne.





Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
20. Implanter un plan d'action pour l'inclusion des personnes immigrantes	État d'avancement du Plan d'action	Adoption du Plan d'action	2023	Section de la diversité et innovation sociale	Action prévue pour 2023
21. Adapter les normes de l'industrie pour les femmes, les personnes immigrantes, les minorités visibles, les Premières Nations et Inuit ainsi que les personnes handicapées	Nombre de normes adaptées	Au moins 1 norme par groupe	2022-2023	Section de la diversité et innovation sociale	Des travaux sont en cours pour l'ensemble des groupes.
22. Poursuivre la mise en oeuvre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction	Nombre de mesures mises en place	100 % des mesures prévues	En continu	Section de la diversité et innovation sociale	Les travaux vers l'adoption de la Phase 3 du PAEF 2015-2024 ont été entamés.
23. Adapter et mettre en oeuvre le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Adoption du Plan d'action Nombre de mesures mises en place	100 % des mesures ciblées	Annuellement	Section de la diversité et innovation sociale	Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023 a été adopté le 13 avril 2022 et sa mise en oeuvre est en cours.



OBJECTIF 4.2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE **QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS**

Afin d'atteindre ses objectifs en matière d'inclusion et de promotion d'une main-d'œuvre diversifiée, la CCQ établit des partenariats avec divers organismes qui contribuent à l'intégration des groupes sous-représentés dans l'industrie de la construction. Elle souhaite mettre en valeur cette collaboration.

Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
24. Promouvoir les collaborations de la CCQ avec des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale	Nombre d'organismes promus	Au moins 2 par an	En continu	Section de la diversité et innovation sociale	Promotion de la campagne de financement Entraide 2022 menée à la CCQ pour amasser des fonds pour des organismes bénéficiaires partout au Québec.



ORIENTATION 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

OBJECTIF 5.2

AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES

La CCQ joue un rôle central afin d'assurer un climat sain sur les chantiers de construction. Au cours des prochaines années, la CCQ s'engage à tout mettre en oeuvre pour mieux comprendre les enjeux entourant le climat de travail dans l'industrie de la construction, notamment la mécanique de l'intimidation et de la discrimination sur les chantiers, et de faciliter le processus de dénonciation.



Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
25. Revoir la stratégie de promotion du programme Construire en santé afin d'augmenter l'utilisation de la ligne Construire en santé (programme d'aide aux employés de l'industrie de la construction)	État d'avancement de la stratégie	Mise en oeuvre de la stratégie de promotion	2022	Direction des affaires publiques et communication et Direction des avantages sociaux	L'identité visuelle de Construire en santé a été revue en 2022.
26. Réaliser un sondage afin de mieux comprendre le phénomène d'intimidation sur les chantiers	État d'avancement de la réalisation du sondage	Tenue du sondage	2022-2023	Section de la diversité et innovation sociale	Les travaux vers la tenue du sondage ont été entamés en 2022. Le sondage sera lancé en 2023.
27. Offrir la formation traitant de mixité et de respect des droits de la personne	Formation intégrée à l'offre des activités de perfectionnement	Formations offertes annuellement	En continu	Direction de la formation professionnelle	Entre le 1 ^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022, la formation « Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail » a attiré 137 personnes dans 11 groupes différents.



Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
28. Offrir un service spécialisé et confidentiel d'accompagnement aux personnes victimes et personnes témoins de discrimination, intimidation et harcèlement	Implantation et promotion du service	Service en continu	En continu	Section de la diversité et innovation sociale	Le service d'accompagnement a été offert tout au long de l'année 2022



ORIENTATION 6

ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE **ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS**

OBJECTIF 6.2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS DANS LE BUT DE SOUTENIR LE DYNAMISME **ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES**

Sur l'ensemble du territoire québécois, la CCQ gère l'intégration de la main-d'oeuvre en tenant compte des besoins de l'industrie. Dans le contexte du Plan Nord, la CCQ est engagée à revoir ses régions pour le Nord-du-Québec afin de soutenir le dynamisme économique et social des collectivités nordiques.



Actions	Indicateurs	Cibles	Échéanciers	Responsable	Résultats 2022
29. Favoriser l'embauche régionale dans la construction en révisant les régions dans l'industrie de la construction pour la région Nord-du-Québec	Régions créées	Création de la région Nunavik	2017	Section de la diversité et innovation sociale	Action déjà réalisée
30. Réviser les devis transmis aux mandataires (centres de formation professionnelle) lors de la tenue des salons de l'éducation en incluant une clause « développement durable »	Nombre de devis révisés	Au moins 1 par an	2022	Direction des affaires publiques et communications	Cette action est non applicable.

ANNEXE 1 MOTIFS DE NON-CONSIDÉRATION D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

Orientation	Objectif	Retrait
1. Renforcer la gouvernance en DD dans l'administration publique	1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	B
	1.6 Coopérer sur les plans national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A
2. Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable	2.2 Appuyer le développement des filières vertes et de biens et de services écoresponsable produits au Québec	A
	2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables	A
3. Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité	3.1 Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée	A
	3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	A
4. Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	A
5. Améliorer par la prévention la santé de la population	5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	B
6. Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités	6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	A
	6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	A
	6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A

ANNEXE 1 MOTIFS DE NON-CONSIDÉRATION D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

Orientation	Objectif	Retrait
7. Soutenir la mobilité durable	7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A
	7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)	A
8. Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre	8.1 Améliorer l'efficacité énergétique	B
	8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	B
	8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)	B

EXPLICATION DES RETRAITS

- A. Cet objectif gouvernemental concerne moins les compétences (responsabilités) ou le champ d'intervention de la CCQ.
- B. La CCQ y fait déjà référence par un autre engagement.
- C. Les priorités d'intervention de la CCQ pour ce plan d'action de développement durable justifient de restreindre ses interventions et de cibler d'autres objectifs gouvernementaux.